

11 Août 1934

I- La rentrée de l'ours

L'escadrille soviétique rendant sa visite au ministre de l'Air a été chaleureusement reçue à Paris – Des discours ont célébré l'amitié des deux peuples et la nécessité de leurs efforts pour aboutir à une paix stable. De jeunes femmes ont offert aux aviateurs russes des gerbes de fleurs et une nombreuse assistance les a acclamés.

Moscou au lieu de Kronstadt et Paris au lieu de Toulon – Les avions au lieu de l'Amiral et de ses cuirassés. A cela près rien n'est changé. En moins de vingt ans, la situation est redevenue ce qu'elle était en 1914. Et le voyage triomphal de M. Barthou en U.R.S.S. est probablement chose prochaine.

L'attitude de l'Allemagne nazie est certes pour beaucoup dans cette évolution. Mais l'inéluctable loi des nécessités politiques en est la cause prédominante.

La rentrée en France de l'ours blanc peut nous être de quelque utilité. N'y aurait-il pas moyen de tirer quelques profits de ce renouveau d'amitié ? L'heure est propice pour demander poliment aux agents de propagande de l'U.R.S.S. une diminution de leur activité. On admettrait avec peine que les aviateurs russes soient fêtés à Paris et que les agents révolutionnaires russes encouragent ici toutes les séditions. – On peut leur demander – actuellement – un minimum de décence. La tâche est difficile. Le salut des principes exige toujours le recrutement de nouveaux adeptes. Mais la propagande peut être purement platonique.

Les agents de Moscou ont plus d'un tour dans leur sac – Et ils doivent avoir dans leurs cartons un plan de propagande à l'usage des pays amis.

II- Inégalité fiscale

Le Gouvernement libanais poursuit énergiquement la perception des impôts. On ne sait s'il faut l'en féliciter, l'en plaindre ou le critiquer. Mais qu'il veille sur ses percepteurs. Et qu'il essaie de recouvrer les gros montants qu'on lui doit.

Pour pouvoir sévir contre le malheureux paysan, il faut commencer par se montrer inflexible à l'égard du gros débiteur. Surtout, si de surcroît. Il jouit de quelque influence politique. Et c'est à cette condition seulement que quelque argent rentrera dans les caisses de l'Etat.

III – Les scrupules à retardement

Le Docteur Ayoub Tabet vient de restituer au Gouvernement Libanais la somme de 372 livres et 7 piastres qui lui avait été versée, à titre d'indemnité, après son passage au ministère, en déclarant : « Je ne garderai pas **une seconde** un argent que **certain**s estiment suspect. L'examen juridique de mon cas me fixera »

Cette restitution et cette déclaration nous suggèrent quelques réflexions.

Nous avons attiré l'attention sur un point.

Seule, de toutes les indemnités versées, celle accordée au Docteur Ayoub Tabet, député de Beyrouth, nous paraissait avoir un caractère particulier, Pourquoi ? Parce que le Docteur Ayoub Tabet n'avait jamais été fonctionnaire et que cette indemnité avait été payée pour une période de service de huit mois seulement, et sans retenue correspondante.

Deux faits restent acquis.

L'indemnité a été versée sous le ministère d'Emile Eddé, administrateur de la Cie des Eaux et Président du Conseil.

Et le Docteur Ayoub Tabet vient de restituer cette indemnité.

Laissons à d'autres le soin de discuter la légalité de cette indemnité.

Nous trouvons tout de même dans la déclaration du Docteur Ayoub Tabet quelques motifs d'étonnement.

Le Jour du 9 Aout publie que le Docteur Tabet a touché une indemnité. Le lendemain, on nous annonce que cette indemnité a été restituée.

Entre ces deux faits, qui n'établira pas une étroite corrélation ?

Il y a plus de trois mois que la feuille d'Emile Eddé menait campagne sur cette question des indemnités.

Le Docteur Ayoub Tabet ne bouge pas. Ses scrupules restent en veilleuse. Le Jour public son article. Et le paiement se fait immédiatement.

Les scrupules du Docteur Tabet ne sont-ils sensibles qu'à notre prose ?

C'est nous faire en vérité beaucoup d'honneur. Ou bien s'agit-il de scrupules à retardement ?

Depuis le mois de Mars 1930 jusqu'au Jeudi 9 aout 1934, il s'est passé quatre ans, quatre mois et quelques jours. La Seconde » ont parlé le Docteur Ayoub Tabet aura duré longtemps.

Et l'Etat Libanais que fera-t-il de cet argent ?

Il ne s'agit pas d'une donation mais de la restitution de l'indu, prétend le Docteur Ayoub Tabet.

Et voilà le Docteur Ayoub Tabet et l'Orient enfermés dans un dilemme.

Si le gouvernement accepte l'argent, le Docteur Ayoub Tabet reconnaît l'avoir réclamé et touché indument et par une inexplicable erreur car on pouvait, à juste titre, lui accorder plus de perspicacité.

Si le gouvernement rend l'argent au Docteur Aoub Tabet, toute la campagne de l'Orient s'effondre.

De l'Orient ou du docteur Tabet qui aura raison ?

Or chacun croit que ce ne sera pas l'Orient.